

PROVINCE DE BRABANT
WALLON

Arrondissement de NIVELLES

COMMUNE

de

ITTRE



Avis

Conformément à l'article L3115-2 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation,
le Collège communal porte à la connaissance du public que :

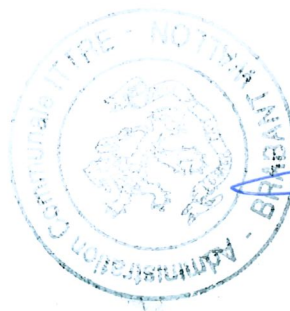
- **Le compte de la Fabrique d'Eglise Saint-Remy de Ittre, de l'exercice 2023 a été arrêté en séance du Conseil communal du 18 juin 2024**

Le dossier peut être consulté-pendant 10 jours- à l'Administration communale d'Ittre, rue de la Planchette 2 à 1460 Ittre, au service des Affaires générales pendant les heures d'ouverture des bureaux, de 9h à 12h.

Ittre, le 21.06.2024

La Directrice générale,

C. Spaute



Le Bourgmestre,

Ch. Fayt